

LE FIL DE L'EAU À SAINT-GONDRAN

★ Face aux épisodes de fortes chaleurs et plus généralement en cas de situation exceptionnelle, la commune tient un registre des personnes vulnérables. Cela nous permet d'assurer le suivi du bien-être de ces personnes et leur apporter, si nécessaire, une aide adaptée. Peuvent s'inscrire les personnes âgées, en situation de handicap, de maladie chronique, d'isolement... L'inscription est gratuite et volontaire. La mairie a sollicité la Poste, en partenariat avec l'Etat, afin d'aider à compléter ce registre ; ainsi, prochainement, les facteurs passeront dans vos domiciles afin d'identifier les personnes vulnérables ou isolées et de les inscrire si elles le souhaitent sur ce registre, pour qu'elles puissent bénéficier d'une visite lors des épisodes de canicule. Vous pouvez également signaler un proche ou voisin susceptible d'avoir besoin d'une attention particulière, avec son accord. La solidarité et la vigilance de chacun sont essentielles pour protéger les personnes les plus fragiles.



Jeunesse

La commission enfance jeunesse souhaite mieux connaître vos besoins et vos attentes. Si vous avez un/des enfant(s) qui fréquentent un accueil de loisirs pendant les vacances scolaires, nous avons besoin de votre avis !

Actuellement, vous pouvez bénéficier d'une aide financière communale de 3€ par jour et 1,50€ par demi-journée d'accueil (sur demande auprès de la mairie).

Afin de mieux répondre à vos besoins, nous vous remercions de prendre quelques minutes pour répondre à notre questionnaire (QR code ci-dessous). Votre participation est précieuse, merci d'avance !



Environnement



Moustique tigre : chacun peut agir !

Le moustique tigre (rayé noir et blanc) poursuit sa progression en Bretagne et plusieurs communes sont désormais colonisées en Ile-et-Vilaine et dans le Morbihan. Pour limiter son implantation sur notre territoire, chaque habitant est invité à adopter les gestes simples qui empêchent sa prolifération : supprimer les eaux stagnantes (coupelles, gouttières, récipients) où l'insecte pond, et signaler toute suspicion de présence sur le portail **signalement-moustique.anses.fr**. La vigilance de tous est essentielle car ce moustique peut transmettre à l'homme des maladies telles que la dengue, le chikungunya ou le virus Zika.

Attention aux chenilles processionnaires : un danger bien réel cette année



Chaque année, à partir de mai, la présence de la chenille processionnaire du chêne suscite une vigilance accrue dans de nombreuses régions, et cette année, la situation régionale nécessite une attention particulière puisque les quatre départements bretons sont touchés par un nombre plus important d'arbres atteints, une commune au Sud de Rennes (35) étant notamment concernée par une attaque significative ; à ce stade de leur développement, ces insectes représentent un véritable risque pour la santé humaine et animale, leur danger résidant dans les milliers de minuscules poils urticants qui se détachent facilement et se dispersent dans l'air, provoquant des réactions parfois sévères, un danger à ne pas sous-estimer.

CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le **mercredi 30 Septembre** à 19h30.

AGENDA



★ Vendredi 4 Septembre Forum des associations et des artisans

Salle polyvalente
de 18h à 20h

★ Dimanche 20 Septembre Les classes 6

Inscriptions auprès de Thierry Lemarié, tél. 06 22 98 63 78.

Toutes les personnes nées en 6 sont conviées le **dimanche 20 septembre 2026** à un repas convivial et familial.

Le principe est simple : chaque participant apporte un plat de son choix, de préférence une spécialité qui rappelle les habitudes culinaires de sa génération. L'occasion idéale de partager ses souvenirs, ses recettes et de découvrir celles des autres, dans une ambiance chaleureuse et intergénérationnelle. La mairie offre l'apéritif ainsi qu'une base de plat pour ceux n'ayant pas la possibilité de préparer quelque chose chez eux.



Infos pratiques

Enquête de l'Insee sur l'emploi dans notre commune

L'Institut national de la statistique (Insee) mène actuellement une enquête obligatoire sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Quelques logements de notre commune ont été tirés au sort pour y participer. Un enquêteur de l'Insee, muni d'une carte officielle, se présentera au domicile des personnes concernées entre le 13 juillet et le 2 août 2026. Les réponses sont confidentielles et ne serviront qu'à établir des statistiques. La participation est obligatoire par la loi.

Nous comptons sur l'accueil et la coopération de tous pour faciliter le travail de l'enquêteur. Pour plus d'informations : insee.fr.

La Mairie reste à votre disposition pour toute question.

Associations et culture

ANNULATION de Couleurs de Bretagne

En raison des fortes chaleurs annoncées pour le samedi 11 juillet, avec un épisode caniculaire exceptionnel et un passage en vigilance rouge, et conformément aux recommandations préfectorales, l'événement Couleurs de Bretagne prévu ce jour-là à Saint-Gondran a malheureusement dû être annulé. Il est toutefois d'ores et déjà prévu de le reprogrammer l'an prochain sur la commune.

Festival de la Flume Enchantée

À l'occasion du festival La Flume Enchantée qui se tiendra à Gévezé du 11 au 13 septembre 2026, nous envisageons **la mise en place d'une navette gratuite** pour se rendre au festival et en repartir en toute sécurité afin de faciliter les déplacements des habitants, avec une ligne qui desservirait Saint-Gondran, Vignoc, La Mézière puis Gévezé, en continu durant tout l'événement (le vendredi de 17h30 à 2h30, le samedi de 17h à 2h30 et le dimanche de 15h à 23h30). Avant que nous validions définitivement ce dispositif, nous souhaitons recueillir l'avis des habitants pour voir combien d'entre vous seraient intéressés.

Seriez-vous intéressés par ce service et souhaiteriez-vous que cette navette soit mise en place sur notre commune ? Faites-nous savoir si ce dispositif vous serait utile, afin que la mairie puisse l'ajuster à vos besoins et le rendre possible pour tous.

Répondez-nous ici avant **le 30 Juillet !**



Vos contacts

★ Mairie : [02 99 45 84 30](tel:0299458430)

★ Numéro d'astreinte élus :
[06 48 74 17 06](tel:0648741706)

Retrouvez aussi les actualités de la commune sur :



BIBLIOTHÈQUE

- **Fermeture exceptionnelle du 13 au 31 juillet** (mardis et mercredis) – **Ouverture maintenue les samedis.**
- **Mardi 4 août : Reprise des horaires habituels !**
- Installation de l'exposition Amoureux à la bibliothèque.
- **Mercredis 12 et 19 août – 17h à 17h30 : Lectures en plein air à la fontaine** (albums pour enfants).



Fortes chaleurs : lieu refuge

Les 24 et 25 Juin dernier, au plus fort du deuxième épisode de canicule, nous avons décidé d'ouvrir l'église en instaurant une permanence d'élus pour ceux/celles qui auraient souhaité se réfugier au frais... mais on a malheureusement relevé 30 degrés à l'intérieur. L'église n'est donc pas un lieu refuge en cas de chaleurs extrêmes.

Le seul bâtiment communal actuellement climatisé est le commerce ; ainsi, Patricia et Olivier vous proposent de vous accueillir au frais si vous aviez besoin de vous réfugier aux prochains épisodes similaires.



LES RESTOS DU COEUR

Nous vous informons que le centre des Restos du Cœur de Melesse (Z.A Les Landelles, 35520 Melesse) sera fermé les jeudis 16 et 30 juillet ainsi que les 13 et 27 août 2026, et rouvrira ses portes à partir du jeudi 3 septembre 2026. Pour toute urgence ou question, vous pouvez contacter le centre au 02 99 69 35 20 ou par mail à : ad35.melesse@restosducoeur.org

Merci de votre attention.

Vous préférez recevoir la lettre mensuelle par mail, c'est possible !

Envoyez-nous vos coordonnées complètes (nom/prénom/ adresse postale /mail) à mairiestgondran@orange.fr.

Nous ferons le nécessaire pour le mois prochain